

Chapitre 1

Commentaire d`introduction

Contenu

Volume II fait rapport de nos travaux d`audit des états financiers.....	3
Remerciements.....	5

Commentaire d'introduction

Volume II fait rapport de nos travaux d'audit des états financiers

1.1 Le présent volume de notre rapport traite de l'audit des états financiers de la province et des organismes de la Couronne pour l'exercice clos le 31 mars 2011.

Limite professionnelle provisoire de la vérificatrice générale

1.2 J'ai été nommée vérificatrice générale le 1^{er} décembre 2010. Avant ma nomination, j'étais contrôleur de la province. Comme j'étais responsable de la comptabilité globale du gouvernement provincial durant neuf mois de l'exercice visé par l'audit, les normes d'audit professionnelles m'ont empêchée de participer à l'audit des états financiers de la province de cette année et de l'influencer.

Nomination d'une nouvelle vérificatrice générale adjointe

1.3 Cependant, j'ai le plaisir de signaler que, grâce à la nomination de notre vérificatrice générale adjointe, Janice Leahy, CA, combinée au travail des autres vérificateurs professionnels du Bureau du vérificateur général, l'audit a été réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues et à la *Loi sur le vérificateur général*.

1.4 Je reconnais que, en tant que vérificatrice générale, je suis responsable de la présentation du présent rapport à l'Assemblée législative et, en tant que vérificatrice générale, j'appuie pleinement son contenu.

Publication des états financiers audités de la province en août

1.5 Nous sommes satisfaits de la date de publication des états financiers audités. Pour la deuxième année de suite, les états ont été publiés à la mi-août. Nous aurons plaisir à collaborer avec le gouvernement dans son intention de publier les états financiers encore plus tôt à l'avenir. Plus les états financiers audités sont publiés tôt, plus ils sont utiles pour le public.

Préoccupation de la VG au sujet de l'état des finances de la province

1.6 Les états financiers audités de la province au 31 mars 2011 affichent un déficit de 633 millions de dollars et une augmentation de la dette nette de 1 milliard de dollars. La dette nette de la province s'élève maintenant à 9,5 milliards de dollars. Le chapitre 2 du présent volume illustre un certain nombre de tendances inquiétantes :

Tendances inquiétantes

- a. Il y a eu trois déficits annuels de suite, et un quatrième est prévu pour l'exercice 2011-2012. Cette tendance est très préoccupante. Des changements majeurs sont requis pour améliorer la santé financière de la province.
- b. Lorsqu'on compare la croissance rapide de la dette nette du Nouveau-Brunswick à celle de provinces similaires, on constate que la province affiche la plus grande augmentation en pourcentage de la dette nette, de la dette nette par habitant et de la dette nette par rapport au PIB de l'exercice 2010 à l'exercice 2011. En conséquence, en ce qui concerne la dette nette, cela suggère que la situation financière du Nouveau-Brunswick se détériore plus rapidement que celle de provinces comparables.
- c. Notre analyse des tendances historiques de l'état des finances de la province à l'aide des mesures de durabilité, de flexibilité et de vulnérabilité de l'ICCA montre que, l'état des finances de la province s'est empiré.
- d. Si la province persiste dans cette voie, sa santé financière continuera à se détériorer. Cette situation aura une incidence sur la capacité de la province de s'acquitter de ses obligations financières actuelles, au regard tant de ses engagements à fournir des services au public que de ses engagements financiers envers ses créanciers, ses employés et d'autres parties. Ceci

montre que la province doit immédiatement élaborer un plan viable pour améliorer sa santé financière. Les projections provisoires pour 2011-2012 indiquent une tendance vers des résultats encore pires. Jusqu'à présent, les signes qui annoncent les changements considérables qu'il y a lieu d'apporter pour améliorer la situation financière de la province sont limités.

Besoin d'agir

1.7 Les résultats soulignent encore une fois la nécessité de clairement expliquer à la population du Nouveau-Brunswick ce que le gouvernement a l'intention de faire pour améliorer les résultats financiers des activités, freiner ou éliminer la croissance des déficits et de la dette nette, puis réduire la dette nette.

Recommandations découlant des audits des états financiers

1.8 Les chapitres 3 et 4 du présent volume contiennent, notamment, les lettres de recommandation que nous avons préparées à la suite de nos audits des états financiers, les résultats de notre travail sur les systèmes d'information et une analyse détaillée de certaines informations financières.

Rapport redditionnel du Bureau

1.9 Le chapitre 5 contient notre rapport redditionnel. Ce chapitre évalue notre rendement par rapport à des indicateurs que nous avons établis dans le cadre de notre planification stratégique. De plus, il démontre que nous avons besoin de ressources additionnelles pour être en mesure de continuer à fournir à l'Assemblée législative de l'information objective. J'ai l'intention de poursuivre mes efforts visant à obtenir des fonds supplémentaires à chaque occasion, dont les présentations aux comités de l'Assemblée législative et au gouvernement.

Remerciements

1.10 Mon bureau est reconnaissant de la collaboration soutenue que nous recevons des ministères et des organismes du gouvernement durant nos travaux d'audit des états financiers.

1.11 Je tiens à remercier tous les membres du personnel du bureau pour leur professionnalisme et leur dévouement. Cette année en particulier a été une année de changement à de nombreux égards. Durant ma première année à titre de vérificatrice générale, leur degré d'engagement à promouvoir la reddition de

comptes au gouvernement et leur empressement à s'adapter à une nouvelle direction m'ont impressionnée. Je tiens également à dire à l'Assemblée législative que j'apprécie encore plus le travail qu'ils accomplissent chaque année, comme le montrent les trois volumes de notre rapport de 2011, surtout si l'on considère la petite taille de notre bureau.



Kim MacPherson, CA
Vérificatrice générale